



Règlement Exposition Photos 2011

Finalité

L'association organise une exposition de photos sur la commune de Valloire pendant l'été 2011 avec l'aide d'autres partenaires, notamment pour ce qui concerne le lieu d'exposition. Le but est double :

- participer à l'animation de la station
- faire découvrir la nature et le patrimoine de la commune au travers des clichés de photographe et de participer ainsi à la sensibilisation du plus grand nombre à sa nécessaire préservation.

Thèmes retenus pour 2011

Patrimoine naturel: 1) Les fleurs de Montagne : toute belle photo de fleurs de montagne de la région. Cette année, nous innoverons avec une sous section de fleurs de jardins ou potagers de montagne (au dessus de 1000 mètres si possible à Valloire, à défaut en Savoie)

Patrimoine communal et naturel 2) Montagne et Sommets : Pics, Pointes, Monts, Parois, Falaises de la région de Valloire voire au-delà pour les plus grands sommets. Nous acceptons bien entendu les panoramiques. Pour ce cas, nous comptons sur votre compréhension pour l'impression car les formats des panoramiques, très divers, peuvent nécessiter des compromis.

3) Patrimoine de Valloire : toute belle photo représentant les traces du passé de Valloire : agricole, religieux, minier,...avec des petits objets, de petits monuments, des oratoires,...

Règles

- La participation à cette exposition est ouverte à tous (adhérent, non adhérent ; amateur, professionnel ; valloirain, résident secondaire ou vacancier).
- Trois photos maximum par thème. (avec un maximum de 9 photos par participant)
- Merci de ne pas mettre de cadre pour que les photos soient sur un pied d'égalité
- Format des photos pour la soumission (par ordre de préférence)
 - o Photo numérique : fichier numérique au format JPG (prise avec un appareil d'au moins 2Mpixel pour permettre un développement en A4)
 - o Tirage papier au format A4 20x30
 - o Photo argentique : négatif au format 24X36 et cliché papier tout format
- Remise des photos au chalet Pierre Paul ou par email avant **le 12 Juin 2011**.
- Les photos devront être accompagnées lors de la soumission: du nom de son auteur et coordonnées, du lieu et de la date où la photo aura été prise.
- En soumettant les photos, les participants garantissent qu'ils sont propriétaires des droits d'auteur.
- L'association retiendra à l'aide d'un jury environ 100 photos.
- L'association s'occupera du tirage papier au format 20x30 (ou similaire, sauf si celui-ci est déjà fourni)
- L'association s'occupera avec d'autres partenaires de la commune d'exposer ces photos pendant l'été, à priori à partir de mi-juillet. (voir dates exactes sur le site web) Entrée gratuite.
- L'association demandera à un jury de sélectionner les 3 meilleurs photos au sens du jury. Les gagnants se verront attribuer un petit lot. Ils seront prévenus par email ou téléphone.
- L'association restituera à leur propriétaire toutes les photos soumises et ce lors de l'assemblée générale en Décembre et au-delà de cette date les tiendra à disposition pendant 6 mois à son siège social. Les photos pourront être aussi retournées par courrier si une enveloppe affranchie est fournie.
- Sauf stipulé différemment par le participant lors de la soumission, le participant accorde à l'association le droit de publier les photos sur son site Internet et de les utiliser pour réaliser un petit calendrier et/ou un poster et/ou un DVD diaporama (40 ou 50 tirages max, vendu à petit prix au profit de l'association). Le nom des photographes y sera bien sûr mentionné. Les photographes restent bien sûr propriétaires de leurs clichés et de tout autre utilisation de leurs photos)
- La participation à l'exposition implique le plein accord sur l'acceptation du présent règlement.

<http://vnea.net>

email : contact@vnea.net

Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Association loi 1901 agréée environnement/intérêt général - Chalet Pierre Paul – Les Verneys – 73450 Valloire